

Colfontaine, le 12 juin 2018

A l'attention de la Direction générale

N/Réf. :
CG/IGGI

Agent traitant :
Geneviève Glacé, genevieve.glace@irsia.be, 065/450952

Objet : décret wallon GOUVERNANCE : invitation à un CA public

Madame, Monsieur,

Vous n'ignorez pas que le Décret wallon dit « GOUVERNANCE » du 29 mars 2018, publié au Moniteur belge du 14 mai dernier, impose notamment aux intercommunales, en son article 31 modifiant l'article L1532-1,§2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, ce qui suit : « Une fois par an, après l'assemblée générale du premier semestre, les intercommunales organisent une séance de conseil d'administration ouverte au public au cours de laquelle le rapport de gestion et, éventuellement, le rapport d'activités sont présentés. Cette séance est suivie d'un débat. Les date, heure et ordre du jour de cette séance font l'objet d'une publication que le site internet de l'intercommunale et des communes ou provinces concernées. ».

Dans le respect de cette disposition, pouvons-nous vous inviter à prendre toutes mesures utiles pour publier sur le site internet de votre Commune l'invitation ci-jointe, adressée au public, dans une éventuelle rubrique « News » ou assimilée.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire souhaitée et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.



Daniel OLIVIER,
Président

INVITATION AU PUBLIC

Conseil d'administration de l'Intercommunale IRSIA.

« Intercommunale du Réseau Social d'Insertion et d'Accueil »

Une association dans un projet social des communes de Boussu, Colfontaine, Frameries, Quaregnon, Quiévrain et Saint-Ghislain.

Présentation publique du rapport de gestion de l'exercice 2017.

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 1532-1, §2, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons le plaisir de vous convier à une séance publique du Conseil d'administration de l'Intercommunale IRSIA, au siège de l'intercommunale, à Pâturages (Colfontaine).

Ordre du jour :

- Présentation du rapport de gestion approuvé par l'Assemblée générale du 18 juin 2018, relatif à l'exercice comptable 2017 ;
- Questions/réponses.

Si vous souhaitez être présent à cette séance annuelle ouverte au public, il vous est demandé, pour des questions pratiques et de sécurité tenant à la taille de la salle qui vous accueillera, de vous inscrire par mail, à l'adresse suivante : genevieve.glace@irsia.be, en fournissant les renseignements suivants :

- Nom
- Prénom
- Adresse

Cette inscription préalable pour chaque personne est obligatoire pour nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Vous comprendrez sans aucun doute que les personnes non préalablement inscrites se verront refuser l'accès à la salle de réunion et devront quitter immédiatement le bâtiment.

Toutes les informations utiles (date, heure, lieu et documentation) vous seront communiquées en temps utiles après réception de votre inscription.

En attendant le plaisir de peut-être vous rencontrer lors de cette séance publique, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Daniel OLIVIER,
Président du Conseil d'administration